

# LA LETTRE d'Information

*Pour faire grandir la voix et les droits du peuple kurde*

## TURQUIE : LA JUSTICE AUX ORDRES DU POUVOIR JUSQU'À L'ENFER DES PRISONS

Depuis sa fondation, la Turquie contemporaine emprisonne. Aujourd'hui des dizaines de milliers de prisonniers politiques, plus particulièrement des Kurdes, hantent ces espaces de terreur. La législation dite « anti-terroriste » sert de justification à des politiques dont le seul objectif vise à anéantir toutes formes d'opposition.

De nombreuses organisations dénoncent la pratique des incarcérations arbitraires, les condamnations iniques, la torture et les mauvais traitements à l'égard des élus, des journalistes, des militants et de tous les défenseurs des droits humains.

### ***Les métamorphoses du système pénitentiaire***

Le système pénitentiaire turc constitue l'une des pierres angulaires d'un régime constamment répressif.

- Aux bagnes traditionnels, succèdent, après le coup d'État de 1971, des prisons de type occidental corrélativement avec une intensification de la violence.
- Le putsch militaire de 1980 double la population carcérale de militants de gauche tandis que se met en place une ingénierie d'humiliations, de dégradations, de mortifications et de profanations des personnes détenues.
- Un nouveau type d'incarcération émerge en 1991 dans le sillage des lois antiterroristes. Des prisons de haute sécurité sont bâties avec des cellules individuelles visant à briser la solidarité des détenus par l'isolement.

### ***La justice au service du pouvoir***

L'ensemble du système judiciaire est mobilisé par les instances dirigeantes afin d'intimider et de décourager toutes les formes d'opposition.

Les tortures et les mauvais traitements ne sont pas l'apanage exclusif de la prison mais les gardes à vue constituent aussi une étape dans la descente aux Enfers. Désormais, dans l'État AKP, les détentions provisoires sont devenues la règle, sans raison impérieuse, alors que les procédures sont systématiquement violées.

A cela s'ajoute, des procès iniques, de masses, avec la fabrication de fausses preuves, des condamnations illégales, des obstructions des droits de la défense. Celui dit « KCK », en 2009, en est une illustration dramatique. 2000 personnes ont été jugées ou encore en instance de l'être. Parmi eux figurent 292 élus, des défenseurs des droits humains, des militants. Selon le ministère turc de la Justice, 1000 d'entre eux étaient détenus en 2012. Dans le même registre, s'est ouvert en avril 2021 le procès dit de « Kobanê » contre 108 cadres HDP.

Depuis l'arrivée de l'AKP au pouvoir, la population carcérale a cru de 15% pour atteindre, en 2015, 300 000 détenus dans 372 prisons dont 10 dédiées aux femmes et 6 aux mineurs.

Depuis la tentative de coup d'État de 2016, la Turquie vit au rythme des purges et des arrestations de Kurdes et d'opposants, affectant tous les pans de la société. Elle a procédé à 30 000 arrestations nouvelles provoquant une surpopulation inédite.

Si bien qu'entre 2016 et 2021, 131 lieux de détention ont surgi de terre pour y enfermer les opposants pour la somme de 1,1 milliard d'euros. Certaines sont des complexes géants pouvant accueillir 15 000 prisonniers et qualifiées de « campus pénitentiaires ».

La Turquie est en tête des pires taux d'incarcération des 47 pays du Conseil de l'Europe avec 357 détenus pour 100 000 habitants devant la Russie, la Géorgie et l'Azerbaïdjan...

Coordination  
Nationale  
Solidarité  
Kurdistan

16 rue d'Enghien  
75010 Paris

cnskurd@gmail.com

... Face à cette inflation carcérale, Ankara a libéré durant le Covid 190 000 prisonniers de droit commun, dont de notables mafieux, pour faire de la place. Les détenus politiques sont restés à l'écart de ces élargissements. Alors que les arrestations de Kurdes se poursuivent, en 2022, le gouvernement a entamé la construction de 36 nouvelles unités carcérales.

### ***La barbarie à l'ombre des murs***

La prison est le lieu de l'impunité, des mauvais traitements et de la torture. L'imagination dans ce domaine est sans limite : enfermement dans des cages, coups, privations, exposition au froid ou à la chaleur, viols et sévices sexuels, écrasements des membres, fouilles au corps nu, isolement, peines disciplinaires, humiliations diverses... Si bien qu'on ne compte plus les décès suspects. Depuis 2016, on assiste à une forte résurgence de la torture et des mauvais traitements alors que les forces de sécurité bénéficient d'une impunité complète.

Les Kurdes doivent abdiquer de leur identité : expression en turc, obligation de chanter des hymnes en l'honneur d'Atatürk ou de la Turquie. Les lettres et les livres envoyés ne sont pas toujours remis tandis que les ouvrages en kurde ou bien contenant le terme interdit de Kurdistan » sont saisis.

Ces dernières années, les conditions matérielles de détention se sont dégradées en raison de la surpopulation. Si bien qu'il n'est plus rare de voir une cellule prévue pour 3 personnes compter 16 prisonniers. Tous les témoignages convergent pour indiquer que l'hygiène est déplorable et que les repas servis sont immangeables avec la présence dans les plats d'ongles, de cheveux, de gants en plastique, d'excréments.

Les gardiens et l'administration intimident les prisonniers, les sanctionnent avec de lourdes conséquences pour les remises de peine qui peuvent être annulées arbitrairement.

### ***Le traitement des femmes kurdes***

Les peines infligées aux femmes kurdes, pour activités politiques, sont proportionnellement plus lourdes que celles des hommes. Le gouvernement AKP, et les juges ont peur de leur engagement féministe et les châtient pour cela avec une haine décuplée.

Les tortures dont elles font l'objet sont anciennes : fouilles corporelles dégradantes, viols, mutilations... Durant leur détention, elles n'ont pas accès aux ressources d'hygiène corporelle (tampons, serviettes hygiéniques) ni aux soins, notamment pour le dépistage et le traitement des cancers de l'utérus et du sein.

Enfin, il y a les cas des enfants en bas âge, emprisonnés avec leur mère qui subissent eux aussi un environnement hostile. Si bien qu'il n'est pas rare de voir se côtoyer les trois âges de l'existence, de l'enfance à la vieillesse, dans les geôles turques pour femmes.

### ***Les résistances***

En fonction des modalités d'incarcération, les détenus politiques ont opposé de nombreuses stratégies de résistance. Lorsque les cellules étaient de vastes dortoirs, le système de solidarité en « communes » a prévalu.

Les détenus ont résisté longtemps au transfert vers des cellules individuelles, marquant leur isolement, par des grèves de la faim qui ont duré jusqu'en 2007. Le bilan a été particulièrement lourd car 122 d'entre eux ont trouvé la mort. En dépit de cet isolement, la solidarité entre détenus est particulièrement forte.

### ***La prison victime de l'inflation***

Avec la crise économique, l'inflation galopante affecte aussi la prison. Il n'est pas rare que les prisonniers fassent leurs courses dans un point de vente à l'intérieur de la prison nommé la « cantine ». Les prix y sont prohibitifs et beaucoup, faute d'aides extérieures, n'y ont pas accès pour améliorer le quotidien.

A cela s'ajoute la facturation de l'électricité consommée dans la cellule que les détenus doivent acquitter. Enfin lors de libération, les familles reçoivent le décompte des repas consommés.

### ***La souffrance des familles***

L'incarcération s'impose aussi à l'entourage accaparant et suspendant leur vie. La dureté de l'épreuve vécue, douloureuse et angoissante, conduit à repenser les frontières de ces lieux d'enfermement car la prison agit au-delà des murs diffusant ses stigmates dans toute la société...

... Pour les familles, la détention d'un proche constitue une perte de revenus. Elles doivent de surcroît subir des pressions sociales (perte d'emploi et des aides d'État, stigmatisation dans leur quartier et la ville).

Ces souffrances constituent véritablement une punition collective. Enfin, les transferts des détenus dans des prisons éloignées de leurs proches accroît l'isolement et des frais supplémentaires pour les transports lors de visites qui de ce fait deviennent plus rares.

### ***Les longues peines et non libération***

Des nombreux prisonniers kurdes sont condamnés à de longues peines comme la perpétuité incompressible. Après 30 ans d'incarcération, ils peuvent disposer d'une libération conditionnelle mais la plupart ne sortiront jamais si bien que l'on peut trouver des prisonniers kurdes ayant plus de 80 ans.

Par ailleurs, on ne compte plus les détenus, ayant effectué la totalité de leur peine, et qui ne retrouvent pas la liberté. Cette violation inique de la loi est justifiée par les autorités par l'« absence de remords ». Ils sont aujourd'hui au nombre de 116.

Parmi eux, certains en raison de leur âge ou d'autres pour des raisons spécifiques, souffrent de pathologies graves. On estime que dans les prisons turques, 650 prisonniers sont atteints de maladies graves (cancers, tuberculose...) et près de 1800 doivent prendre un traitement régulier.

Les prisonniers politiques et plus particulièrement les Kurdes sont privés de soins. Quand certains sont au stade ultime de la maladie l'institution turque de la médecine légale (ATK) refuse de les libérer. De ce fait, les prisons se transforment en cimetières.

Même l'inaptitude à la détention n'est pas reconnue. En 1996, Fatma Tokmak, est arrêtée et torturée avec son jeune enfant. Privée d'interprète, elle qui ne parlait que le kurde, fut condamnée à perpétuité.

Depuis 2014, son état est devenu médicalement incompatible avec l'emprisonnement si bien que ses jours sont comptés. Et pourtant, elle est maintenue en prison. Récemment, elle a été mise en isolement carcéral pour détention de cahiers contenant de la « propagande terroriste PKK »

### ***L'arsenal judiciaire « anti-terroriste »***

Depuis que l'AKP détient les rênes du pouvoir, un arsenal de lois « anti-terroristes » donne au gouvernement toute latitude pour couvrir les voix dissidentes. L'autoritarisme de R.T. Erdogan légitime les violations de tous les droits fondamentaux jusqu'aux répressions sanglantes.

Les lois liberticides se multiplient contre les ONG (prévention de la « diffusion et du financement des armes de destruction massive », 2020), les médias et au-delà (sur la « désinformation », 2023) et le projet sur la société civile (« espions et ennemis de l'État »).

### ***L'hypocrisie de l'Union Européenne***

Nul n'ignore, dans les pays de l'Union Européenne, les mascarades judiciaires de la Turquie et le sort des prisonniers politiques.

Ankara est régulièrement condamnée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) pour ses violations des Droits humains. Fait rare, en 2021 le Conseil de l'Europe a lancé une procédure d'infraction pour manquement grave aux Droits fondamentaux et à ses obligations.

Pour justifier leur hypocrisie et leur incurie, les pays de l'UE feignent souscrire à la fiction que ces hommes et ces femmes appartiendraient à une organisation « terroriste ».

En s'obstinant à maintenir le PKK dans la liste des organisations terroristes, les puissances occidentales se rendent complices des agissements dévastateurs et funestes de R.T. Erdogan.

Ainsi des milliers de voix pour la paix, la justice et la liberté sont prises en otage dans une spirale de cynisme et de lâcheté qui trouve sa source dans le corridor des chancelleries, turques, européennes et étasuniennes.

## LA SOLIDARITÉ POUR FISSURER L'OMBRE DES MURS



Portraits de l'exposition « Qui parle de l'ombre dit vrai », Laure Degras - Solidarité Liberté Provence (SLP)

La défense des prisonniers politiques est une dimension inhérente et structurante de l'activité de chacune des organisations qui composent la CNSK. Résister aux atteintes aux droits individuels, se mobiliser contre les conditions illégales et inhumaines d'incarcération, agir contre l'isolement et la solitude... autant de raisons pour dire notre solidarité et notre révolte contre l'injustice.

Certes, les militants kurdes transforment leur détention en actes de résistance mais tous évoquent aussi leur souffrance face à la brutalité voire la barbarie. Les actions de solidarité se bâtissent dans la durée, exigeant de la constance et de la persévérance, prenant la forme de réunions publiques, de concerts, d'expositions, d'affiches brandies, de présence aux procès, de rencontres avec des exilés ou de parrainages avec des municipalités.

L'envoi de lettres, de cartes postales ou de dessins, où chacun s'ingénie à esquiver la censure, demeure souvent, dans sa simplicité, l'acte le plus déterminant pour lutter contre l'oubli et redonner de l'espoir.

Tous les témoignages des prisonniers convergent pour nous rappeler l'importance de ces gestes.

Quel désenchantement mais aussi quel avertissement pour ces geôliers qui croient les briser et les ensevelir. Nous ne mesurons pas toujours la dimension et les conséquences de ces actions ordinaires qui les extirpent de l'obscurité de l'oubli et les protègent parfois du secret des sévices.

Écrire engage le rédacteur dans un acte de fraternité ou de sororité. Et quelle fierté de recevoir, même si cela est rare, en retour, une réponse qui décuple l'engagement et donne envie de le faire partager toujours plus largement, dans des initiatives diverses et rassembleuses que sont les ateliers d'écriture.

### Quelques lectures :

- Prison n°5 - Zehra Doğan - Éditions Delcourt
- Nous aurons aussi de beaux jours - Zehra Doğan - Éditions des Femmes
- L'alphabet du silence - Delphine Minoui - Éditions l'Iconoclaste
- Je ne reverrai plus le monde - Ahmet Altan - Éditions Babel poche
- Le silence même n'est plus à toi - Asli Erdoğan - Éditions Acte Sud
- Nûdem Durak : Sur la terre du Kurdistan - Joseph Andras - Éditions Ici-bas

### Comité Éditorial

Co-Présidente  
Annick SAMOUELIAN  
Co-Président  
Pascal TORRE

Amis du Peuple Kurde en Alsace - Amitiés Kurdes de Bretagne - Amitiés Kurdes de Lyon Rhône Alpes - Amitiés Kurdes de Vendée - Association Iséroise des Amis des Kurdes - Association France Kurdistan - Conseil Démocratique Kurde en France - Ensemble - Mouvement Jeunes Communistes de France - Mouvement de la Paix - Mouvement des Femmes Kurdes en France - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples - Nouveau Parti Anticapitaliste - Parti Communiste Français - Union Communiste Libertaire - Union Syndicale Solidaires - Solidarité Liberté Provence